



COMMUNE D'AVEIZE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 FEVRIER 2026 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 12 février 2026 à 20h30 à la mairie, sous
la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026-02-01	Adhésion et versement de la participation financière 2026 au Comité d'Action Sociale et Culturelle des Collectivités (CASCC)	Approuvée à l'unanimité
2026-02-02	Vote d'une subvention à l'association la Fabrik dans le cadre du Festival « un mouton dans le ciel » pour l'année 2026 et gratuité de la salle Jean Marie Rousset	Approuvée à l'unanimité
2026-02-03	Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service mutualisé « Energie et Bâtiment » porté par la CCMDL pour les communes situées sur la partie rhodanienne du territoire des monts du lyonnais	Approuvée à l'unanimité
2026-02-04	Convention de fonds de concours avec la CCMDL relative à la mise à disposition d'arceaux pour les vélos	Approuvé à l'unanimité
2026-02-05	Construction d'un restaurant bar sur la commune- lancement de la consultation en procédure adaptée pour le recrutement d'un maître d'œuvre et fixation d'une prime pour la remise d'une esquisse lors de la phase offre	Approuvé à La majorité
2026-02-06	Acquisition de terrain pour la construction d'un restaurant bar sur la commune	Approuvé à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 23/02/2026

Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le 24/02/2026
Affichée le 24/02/2026